

concessions dans la paroisse, et l'on formera les *Arrondissements de Charité*, selon le nombre et les besoins des pauvres et en proportion des ressources respectives de chaque localité.

2°. S'il s'en trouvait quelqu'une qui fût incapable de suffire à ses propres besoins, elle députerait quelques uns de ses membres, avec l'autorisation de son curé, pour collecter des secours dans quelques paroisses voisines moins surchargées et plus opulentes.

3°. On empêchera les pauvres de sortir et de vagabonder en dehors de leur paroisse; et s'ils se présentent à l'étranger, on pourra se borner à leur donner le logement d'une nuit et à manger dans la nécessité.

Ces trois points bien-observés, Nous croyons que personne ne souffrira de la misère.

Maintenant Nous n'avons plus à recommander à votre charité qu'une œuvre publique et d'un intérêt religieux qui nous est à tous commune: c'est Notre situation personnelle. Elle vous est déjà sans doute connue, mais qu'il Nous soit permis de vous l'exposer encore pour une dernière fois.

Depuis le désastreux incendie du 17 mai qui consuma, en quelques heures, tout l'établissement épiscopal, Nous sommes demeuré presque sans asile, Nous et les Prêtres de l'Evêché. Votre Evêque n'a point de chez lui; il vit à loyer, il s'est même endetté pour bâtir une chapelle provisoire et la fournir d'ornements indispensables à une Cathédrale. Actuellement il emprunte pour se bâtir une maison, et il n'a de revenus qu'à peine ce qu'il lui en faut pour sa plus stricte subsistance. Voilà Notre position, sérieusement embarrassante, N. T. C. F. Le vote généreux de 20,000 francs que les Conseils Centraux de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon Nous ont alloués, cette année, Nous avons cru devoir l'appliquer uniquement aux besoins pressants des missions, et spécialement à la construction d'Eglises à Sherbrooke, à Compton et dans quelques autres localités pauvres. Nous en sommes réduit à Nos propres ressources, et elles sont certainement insuffisantes. Or, c'est dans cet état que Nous faisons appel à la générosité des paroisses de Notre Diocèse. Quelques unes ont déjà prouvé leur bonne volonté dès Notre arrivée à St. Hyacinthe, une couple d'autres depuis l'incendie du printemps dernier, maintenant Nous attendons avec confiance l'expression des autres.

Prov. 28. 27.

Si l'Ecriture Sainte menace de la pauvreté ceux qui rejettent la prière du pauvre: *qui despiciet deprecantem sustinebit penuriam*; si le sentiment chrétien nous engage à secourir même un étranger, que ne doit pas prescrire la piété à un bon fils pour soulager son père? Et ne sommes-nous pas pour tous votre père spirituel?

Tournons, en terminant nos regards attendris vers la crèche de notre Dieu-Sauveur, implorons son assistance et sa miséricorde.

O Divin Enfant-Jésus, qui êtes venu habiter la terre dans la pauvreté et la souffrance, dans la faim, la soif et la nudité, et qui pendant 40 jours n'avez eu pour logement que l'étable et la crèche, apprenez nous à souffrir et à vous imiter. De vos mains saintes qui portent l'univers, et qui ont travaillé pour votre propre subsistance et pour celle de Marie, votre mère, bénissez les riches et les pauvres, et bénissez-nous nous-mêmes! Ainsi-soit-il.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de notre Cathédrale, à celui des